



État financier – Rapport du vérificateur candidat – Formulaire 4

Loi de 1996 sur les élections municipales
(article 88.25)

Instructions

Tous les candidats doivent remplir les sections A et B. Les candidats qui reçoivent des contributions ou engagent des dépenses doivent remplir les sections C et D ainsi que les annexes 1 et 2, s'il y a lieu. Les candidats qui reçoivent des contributions ou engagent des dépenses supérieures à 10 000 \$ doivent également joindre le rapport d'un vérificateur.

Tout excédent (après remboursement au candidat ou à son conjoint) doit être versé immédiatement au secrétaire chargé de l'élection.

Pour la période de campagne allant du (date de réception de la nomination par le secrétaire)

AAAA	MM	JJ
2022	06	14

 au

AAAA	MM	JJ
2022	12	31

- ☒ Dépôt initial faisant état des finances du début de la campagne au 31 décembre (ou 45 jours après la date du scrutin dans le cas d'une élection partielle)
- ☐ Dépôt supplémentaire faisant état des finances du début de la campagne à la fin de sa période de prolongation

Section A : Nom du candidat et titre du poste

Nom du candidat ayant figuré sur le bulletin de vote

Nom de famille ou nom unique

NGOUNDJO

Prénom(s)

FRED

Titre du poste pour lequel le candidat s'est présenté à l'élection

CONSEILLER

Nom ou numéro (le cas échéant) du quartier

Municipalité

CORNWALL

Plafond de dépenses

Général

\$34,531.55 \$

Célébrations et autres marques de reconnaissance

\$

Plafond de contributions

Contributions du candidat et de son conjoint

\$11,948.60 \$

☐ Je n'ai accepté aucune contribution ni engagé aucune dépense. (Remplir les sections A et B seulement)

Section B : Déclaration

Je, FRED NGOUNDJO, déclare qu'à ma connaissance et selon ce que je tiens pour véridique, les présents états financiers et les annexes qui les accompagnent sont vrais et exacts.

Signature du candidat

Date (aaaa/mm/jj)

Date de dépôt (aaaa/mm/jj)

Heure de dépôt

Initiales du candidat ou du mandataire
(si le dépôt est effectué en personne)

Signature du secrétaire ou de la
personne désignée

2023/01/19

9:20

FN

Marion Leisner

Section C : État des recettes et des dépenses de la campagne

PRÊT

Banque ou établissement prêteur reconnu

Montant emprunté
_____ \$

RECETTES

Montant total de toutes les contributions (ligne 1A, annexe 1)	+	<u>\$9,770.⁰⁰</u>	\$
Recettes provenant d'articles de 25 \$ ou moins	+	<u> </u>	\$
Remboursement du dépôt pour les affiches	+	<u> </u>	\$
Recettes provenant d'activités de financement et ne constituant pas des contributions (partie III, annexe 2)	+	<u> </u>	\$
Intérêts produits par le compte bancaire de la campagne	+	<u> </u>	\$
Autres (donner tous les détails)			
1. _____	+	<u> </u>	\$
2. _____	+	<u> </u>	\$
3. _____	+	<u> </u>	\$
4. _____	+	<u> </u>	\$
5. _____	+	<u> </u>	\$

Total des recettes de la campagne (ne pas inclure le prêt)

= \$9,770 \$ C1

DÉPENSES (incluez la valeur des contributions en biens et services/)

1. Dépenses assujetties au plafond général de dépenses

Inventaire de la campagne précédente utilisé durant celle-ci
(donner les détails dans le tableau 2 de l'annexe 1)

Publicité	+	<u>\$1,867.59</u>	\$
Brochures/dépliants	+	<u>\$5,325.13</u>	\$
Affiches (y compris le dépôt pour les affiches)	+	<u>\$2,469.39</u>	\$
Réunions tenues	+	<u> </u>	\$
Dépenses de bureau engagées jusqu'au jour du scrutin	+	<u>\$28.63</u>	\$
Téléphone/Internet – dépenses engagées jusqu'au jour du scrutin	+	<u>\$67.80</u>	\$
Salaires, avantages, allocations, honoraires payés jusqu'au jour du scrutin	+	<u> </u>	\$
Frais bancaires payés jusqu'au jour du scrutin	+	<u>\$3.80</u>	\$
Intérêts sur le prêt payés jusqu'au jour du scrutin	+	<u> </u>	\$
Autres (donner tous les détails)			
1. _____	+	<u> </u>	\$
2. _____	+	<u> </u>	\$
3. _____	+	<u> </u>	\$
4. _____	+	<u> </u>	\$
5. _____	+	<u> </u>	\$
6. _____	+	<u> </u>	\$

Total des dépenses assujetties au plafond général de dépenses

= \$9,762.34 \$ C2

2. Dépenses assujetties au plafond de dépenses pour les célébrations et les autres marques de reconnaissance

1.		+	\$
2.		+	\$
3.		+	\$
4.		+	\$
5.		+	\$

Total des dépenses assujetties au plafond de dépenses pour les célébrations et les autres marques de reconnaissance = \$ C3

3. Dépenses non assujetties au plafond de dépenses

Comptabilité et vérification	+	\$
Coût liés aux activités de financement (donner les détails à l'annexe 2, partie IV)	+	\$
Dépenses de bureau engagées après le jour du scrutin	+	\$
Téléphone/Internet – dépenses engagées après le jour du scrutin	+	\$
Salaires, avantages, allocations, honoraires payés après le jour du scrutin	+	\$
Frais bancaires payés après le jour du scrutin	+	\$
Intérêts sur le prêt payés après le jour du scrutin	+	\$
Dépenses liées à un nouveau dépouillement du scrutin	+	\$
Dépenses liées à une élection contestée	+	\$
Dépenses liées à la vérification de la conformité	+	\$
Dépenses liées à l'invalidité du candidat (donner tous les détails)		
1.	+	\$
2.	+	\$
3.	+	\$
4.	+	\$
5.	+	\$

Autres (donner tous les détails)

1.	+	\$
2.	+	\$
3.	+	\$
4.	+	\$
5.	+	\$

Total des dépenses non assujetties au plafond de dépenses = \$ C4

Total des dépenses de la campagne (C2 + C3 + C4) = \$ C5

Section D : Calcul de l'excédent ou du déficit

Excédent (déficit) des recettes par rapport aux dépenses
(les recettes moins le total des dépenses) (C1 – C5)

+ \$ 7.66 \$ D1

En cas d'excédent, déduire tout remboursement des contributions à la campagne faites par le candidat ou son conjoint

- 7.66 \$

Excédent (ou déficit) de la campagne

= 0 \$ D2

Si la ligne D2 indique un excédent, le montant doit être versé en fiducie, au moment du dépôt des états financiers, au secrétaire municipal chargé de l'élection.

Partie III – Contributions supérieures à 100 \$ par donateur – personnes autres que le candidat ou son conjoint

Tableau 3 : Contributions monétaires de personnes autres que le candidat ou son conjoint

Nom	Adresse complète	Date de réception (aaaa/mm/jj)	Montant reçu (\$)	Montant remis au donateur ou versé au secrétaire (\$)
ETIENNE SAINT-AUBIN	522 rue Jase Cornwall, ON, K6H 7G4	2022 JUL 4	\$ 500	—
LEVIT KOLOKO	500 Salsburg Drive Ottawa, ON, K4A 0C6	2022 SEP 14	\$ 150	—
ETIENNE SAINT-AUBIN	522 rue Jase Cornwall, ON, K6H 7G4	2022 SEP 22	\$ 300	—
Total			\$ 950	

☐ Des renseignements supplémentaires sont fournis sur une feuille distincte ci-jointe, si le formulaire est rempli manuellement.

Tableau 4 : Contributions de biens ou services de personnes autres que le candidat ou son conjoint.

(Nota : à déclarer aussi sous Dépenses à la section C)

Nom	Adresse complète	Description des biens ou services	Date de réception (aaaa/mm/jj)	Valeur (\$)
	N.A.			
Total				

☐ Des renseignements supplémentaires sont fournis sur une feuille distincte ci-jointe, si le formulaire est rempli manuellement.

Total pour la partie III – Contributions supérieures à 100 \$ par donateur. (Additionner les totaux des tableaux 3 et 4 et reporter le total à la partie I – Sommaire des contributions)

\$ 950 \$ 1B

Annexe 2 – Activités de financement

Remplir un exemplaire de la présente annexe pour chaque activité tenue

☐ Annexe(s) supplémentaire(s) ci-jointe(s), si le formulaire est rempli manuellement.

Activité de financement 1

Description de l'activité de financement _____

Date de l'activité (aaaa/mm/jj) _____

Partie I – Recettes provenant de billets

Droit d'entrée (par personne) _____

\$ 2A

(Si le droit d'entrée n'est pas le même pour tous, joindre la ventilation complète de tous les billets vendus)

Nombre de billets vendus _____

X

2B

Total, partie I (2A X 2B) (reporter à la partie I de l'annexe 1)

=

\$

Partie II – Autres recettes considérées comme des contributions

Donner les détails (p. ex. recettes tirées de biens vendus à un prix supérieur à leur juste valeur marchande)

1.	+	\$
2.	+	\$
3.	+	\$
4.	+	\$
5.	+	\$

Total, partie II (reporter à la partie I de l'annexe 1)

=

\$

Partie III – Autres recettes non considérées comme des contributions

Donner les détails (p. ex., contributions de 25 \$ ou moins; biens ou services vendus à 25 \$ ou moins)

1.	+	\$
2.	+	\$
3.	+	\$
4.	+	\$
5.	+	\$

Total, partie III (reporter sous Recettes à la section C)

=

\$

Partie IV – Dépenses liées aux activités de financement

Donner les détails

1.	+	\$
2.	+	\$
3.	+	\$
4.	+	\$
5.	+	\$

Total des dépenses, partie IV (reporter sous Dépenses à la section C)

=

\$

Rapport du vérificateur

Loi de 1996 sur les élections municipales (article 88.25)

Tout candidat qui a reçu des contributions ou engagé des dépenses supérieures à 10 000 \$ doit joindre le rapport d'un vérificateur.

Désignation professionnelle du vérificateur

Municipalité	Date (aaaa/mm/jj)
--------------	-------------------

Personne-ressource

Nom de famille ou nom unique	N. A. Prénom(s)	Numéro de permis
------------------------------	-----------------	------------------

Adresse		
Bureau/numéro	Numéro municipal	Nom de la rue

Municipalité	Province	Code postal
--------------	----------	-------------

Numéro de téléphone	Adresse électronique
---------------------	----------------------

Le rapport doit être rédigé conformément aux normes d'audit généralement reconnues et doit :

- préciser la portée de l'examen;
- comprendre un avis sur le caractère complet et l'exactitude de l'état financier et indiquer si celui-ci est exempt de toute inexactitude importante.

☐ Le rapport est joint

Tout renseignement personnel fourni dans le présent formulaire est recueilli en application des articles 88.25 et 95 de la *Loi de 1996 sur les élections municipales*. Selon l'article 88 de cette loi (et malgré les dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*), tout document qui est déposé auprès du secrétaire municipal ou d'un autre membre du personnel électoral ou qui est préparé par celui-ci en application de la *Loi de 1996 sur les élections municipales* est un dossier public et, jusqu'à sa destruction, peut être examiné par quiconque au bureau du secrétaire pendant ses heures ouvrables. Sur demande, les états financiers de la campagne doivent aussi être mis gratuitement à la disposition du secrétaire en format électronique.

